

UN TROISIEME AEROPORT

Une vraie fausse solution

Nous exigeons que les décideurs apportent aujourd'hui des réponses aux riverains d'Orly qui se battent au sein d'associations pour obtenir une réelle diminution des nuisances et des pollutions. Le projet de 3ème aéroport sur le site de Chaulnes à 125 km de Paris incarne à la fois l'absence de courage des politiques, mais aussi le sommet de l'incohérence en matière d'aménagement du territoire, des risques et des nuisances pour toute la région Picardie et le monde rural environnant.

Implanter un aéroport " à la campagne " provoquera, sur le long terme, des nuisances supplémentaires à la fois aéroportuaires, mais aussi routières aux habitants de la Somme et de la Picardie. Il entraînera des densifications urbaines autour d'un site qui ne pourra qu'être attractif.

C'est à proximité des populations qui en ont besoin qu'il faut créer des aéroports

Nous ne pouvons qu'approuver la décision du nouveau Ministre des Transports, Monsieur Gilles de Robien, de remettre en cause la construction d'un 3ème aéroport et notamment dans une région éloignée des parties les plus urbanisées du Nord de la France.

Il propose qu'un véritable débat public sur l'avenir du transport aérien en France soit lancé, débat public qui devra prendre en compte à la fois l'aménagement du territoire, la lutte contre toutes les pollutions, y compris celles concernant l'effet de serre, l'atténuation des nuisances sur l'ensemble des aéroports existants.

Une telle proposition représente à la fois beaucoup de courage, mais aussi une grande clairvoyance car ce qu'il propose va dans le sens de l'intérêt des populations, mais aussi de la bonne utilisation des finances publiques.

Nous avons toujours défendu le principe qu'un 3ème aéroport n'apporterait aucune solution aux nuisances que subissent quotidiennement les riverains des deux plus grands aéroports français que sont Orly et Roissy.

Pendant les 10 à 15 années qui nous séparent de la construction d'une 3ème plate-forme, les aéroports existants devront, de toute façon, répondre à l'accroissement du trafic aérien.

C'est immédiatement que les décideurs doivent apporter des réponses aux riverains qui se battent au sein d'associations depuis de trop nombreuses années pour obtenir une juste réparation vis-à-vis des agressions que représentent les mouvements d'avions au-dessus de leurs têtes.

Un dixième des crédits prévus être affectés à la construction d'un 3ème aéroport (+ de 5 milliards d'euros) pourrait dès à présent être utilisé au profit d'investissements beaucoup plus productifs destinés à réduire notamment les nuisances sonores aux abords des plates-formes existantes.

Une meilleure protection des riverains, le traitement des nuisances à la source, seraient économiquement plus rentable que de reporter à 10 ou 15 ans une hypothétique réduction du trafic sur Orly et Roissy.

Nous ne pouvons qu'approuver toute réflexion qui conduirait à répartir le nombre de mouvements au-dessus de notre territoire sur les aéroports existants de Paris et de Province en jouant une véritable complémentarité entre l'avion et le T.G.V.

Mieux utiliser les aéroports existants, jouer la complémentarité air-rail-route, mettre en place dans l'urgence une véritable politique de protection des riverains, aider les recherches en cours, particulièrement prometteuses qui devraient amener une diminution des nuisances sonores à la source.

Voilà ce que nous appelons de tous nos vœux.

Pour le Groupe RPR apparentés.
Jacques JP MARTIN
Conseiller général du Val de Marne
Maire de Nogent-sur-Marne